

Tous en grève le 29 janvier 2019 pour nos salaires, nos emplois, nos conditions de travail

Nous dénonçons la dégradation de nos conditions de travail, la stagnation des salaires, la baisse des effectifs qui depuis des années ont un impact négatif sur notre santé, notre vie professionnelle et notre vie privée.

Le ras-le-bol social, exprimé actuellement, illustre bien la situation de crise latente vécue par les salariés dans notre pays. Elle explose aujourd'hui à la face de nos dirigeants. Le mouvement des gilets jaunes, la mobilisation lycéenne, les luttes engagées dans la période, démontrent que le monde du travail, la jeunesse, les retraités rejettent massivement la politique antisociale du gouvernement et sont disponibles pour la mobilisation collective.

La répression féroce du gouvernement visant à mettre un terme à l'expression des revendications est inacceptable et nous la condamnons.

Les exigences de justice sociale et le retour des services publics de proximité sont au cœur des revendications des salariés des organismes de notre Institution.

Après le 18/12

ON NE LACHE RIEN...



L'intersyndicale CGT, FO, CFTC, Sud, CFE/CGC, qui construit le rapport de force depuis juin 2018 :

- A demandé un rendez-vous auprès du ministère → **Pas de réponse !**
- A fait signer une pétition aux salariés à destination de l'Ucanss et du gouvernement : plus de 20 000 signatures
- A interpellé l'UCANSS lors des diverses réunions de négociation → **Pas de réponse !**
- A déclenché la journée d'action du 18 décembre 2018 (30% de grévistes, taux jamais atteint depuis 2011) avec un rendez-vous à l'UCANSS et remise des pétitions → **Toujours aucune réaction !**
- A interpellé de nouveau l'UCANSS lors de la RPN du 8 janvier 2019 pour que les salariés de nos organismes bénéficient de la revalorisation de la valeur du point mais aussi de la « prime Macron » de 1 000 € socialisée → **Face au mépris affiché du directeur de l'UCANSS, l'intersyndicale quitte la séance, rejointe par la CFDT.**

Toutes les organisations syndicales
réunies le 15 janvier
appellent à la grève le 29 janvier 2019
et décident de poursuivre l'action
jusqu'à l'obtention des revendications salariales



Les salariés de nos organismes subissent la double peine :

- Par le gel de la valeur du point et l'absence de déroulement de carrière
- Par l'accélération du démantèlement de la Sécurité sociale orchestré par le gouvernement

Il est impératif de poursuivre la mobilisation pour l'évolution de nos salaires, pour nos emplois et nos conditions de travail.



La forte mobilisation du 18 décembre a montré à l'employeur la détermination des salariés.

Celle du 29 janvier doit être amplifiée pour que le Gouvernement et l'Ucanss répondent favorablement à ces revendications, et demain, les contraindre à ouvrir la négociation avec des moyens conséquents pour la classification.

- L'arrêt des suppressions de postes et le remplacement de tous les départs par des embauches en CDI,
- La mise en place d'une classification qui permette un véritable déroulement de carrière avec la reconnaissance des compétences, des qualifications et des diplômes,
- La valeur du point à 10 € et le Salaire Minimum Professionnel Garanti à 2 000 € bruts,
- L'attribution de mesures immédiates pour tous les salariés en rattrapage de la perte du pouvoir d'achat,
- Le respect et le maintien de toutes les dispositions de la Convention Collective Nationale,
- Le remplacement de la prime d'intéressement par une prime pérenne d'1/2 mois de salaire avec un minimum de 1 000 €.

Le 29 janvier 2019

**Pas un organisme sans préavis de grève !
Tous en grève ! Tous mobilisés !**

Info de dernière minute :

La MSA et la SSI (ex RSI) appellent leurs salariés à la grève le 29 janvier 2019



Bulletin d'adhésion

Nom : Prénom :

Adresse de l'entreprise :

Adresse personnel :

N° Téléphone : Email :

**Bulletin à retourner à la Fédération CGT des Organismes Sociaux : 263 rue de Paris – case 536 – 93515 Montreuil cedex
Tel : 04 48 18 83 56 – Fax : 01 48 59 24 75 – mail : fede@orgasociaux.cgt.fr**

Ou à remettre à un militant CGT de votre entreprise